

Annexe : Projet 6 PM

(Plantes Médicinales)

(Patrimoine Menacé)

(Protection Mise en place)

(Parc Multi-objectifs)

(Production de Miels monofloraux)

(Promotion de Médecines douces)

Le projet repose sur une hypothèse de base dont l'étude et la vérification nécessitent la contribution de plusieurs spécialistes habitués, chacun, à ses méthodes d'investigation, d'expériences et de validation. Chaque rencontre est l'occasion de partager et confronter ces approches et débouche sur des progrès dans la perception commune de la démarche et des moyens de sa mise en œuvre. Aussi, à ce jour, le projet de recherche, certes, précis dans son objet, ses objectifs, sa méthodologie, ne peut-il être véritablement « détaillé ».

Ce projet, s'il est engagé, peut constituer une étape importante dans un domaine de recherche doublement nouveau :

- Par l'exploration scientifique d'un objet pluridisciplinaire jusque là presque délaissé, considéré comme marginal ou relevant du monde de l'informel.
- Par des perspectives d'application très prometteuses à de nombreux points de vue.

Une approche chronologique semble pertinente pour replacer le projet dans la démarche, pour en faire comprendre l'origine, l'intérêt scientifique et l'ampleur des applications possibles (écologiques, médicales, économiques, sociales, culturelles...).

1- Rencontres

L'origine du projet remonte à quelques années, lorsqu'à Bamako, j'ai rencontré une équipe d'agronomes passionnés de phytothérapie. Très préoccupés par les menaces de disparition progressive de nombreuses plantes médicinales du fait de leur surexploitation, ils envisageaient la création d'un parc naturel pour assurer la survie de quelques exemplaires de chacune d'elles, une sorte de sanctuaire protégé. A vrai dire, la pérennité d'une telle opération ne semblait pas assurée pour le long terme.

Je me trouvais là dans le cadre de la préparation de ma thèse sur « Le Miel en Afrique de l'Ouest », désireux d'entrevoir des perspectives de développement socio-économique fondé, au moins en partie, sur une exploitation plus efficace d'un potentiel mellifère souvent considérable dans les pays visités. Beaucoup d'éléments, notamment culturels, m'apparaissaient comme des obstacles difficiles à surmonter.

Rapidement, l'idée vint de fusionner ces deux projets pour en bâtir un seul qui semblait, de toute évidence, plus cohérent, plus réaliste, plus porteur, bref, beaucoup plus fort, à tous points de vue. Le parc, sanctuaire de plantes

médicinales menacées de disparition restait l'élément de base ; mais on y sélectionnait des plantes mellifères dans le but de produire des miels monofloraux susceptibles de présenter un intérêt économique mais, surtout thérapeutique... Un projet s'amorçait déjà... Par manque de financement et du fait de plusieurs départs en retraite, la concrétisation n'a pu se réaliser alors.

D'autres rencontres, en Afrique et en Europe, nous ont confortés dans l'idée de creuser la question, de mener une véritable étude, avec les moyens nécessaires, et une équipe largement diversifiée. Il se trouve que le Burkina Faso détient des atouts majeurs pour ce projet. Les conditions naturelles s'y prêtent bien ; on peut encore y trouver, planter, multiplier des plantes médicinales mellifères en voie de disparition nécessaires à l'expérience ; l'apiculture est bien intégrée (sous différentes formes) aux traditions et pratiques locales, en particulier dans le secteur de Bobo-Dioulasso et, surtout, des spécialistes implantés dans cette région et disposant de compétences diversifiées et complémentaires se mobilisent, en équipe, sur ce projet qui passionne, déjà, aussi quelques européens dont des jeunes.

2- Trois ans d'études.

Nous avons retenu qu'une véritable recherche doit précéder la mise en route de l'opération. Certes, plus tôt les arbres seront plantés, plus vite ils fleuriront. Mais si une réflexion intense et partagée de trois années peut multiplier les chances de succès, et si, de surcroît, c'est l'occasion de faire avancer, aussi, les connaissances avec une certaine largeur de vue, nous n'avons pas à hésiter. Trois étapes de ce travail préalable nous paraissent nécessaires pour éclairer successivement les choix scientifiques, géographiques et économiques.

2-1-Inventaire et classements des P3MD

(Plantes mellifères, médicinales menacées de disparition)

Leur recensement a déjà été entamé en essayant de les hiérarchiser selon chacun des caractères retenus (les 3M). Ce travail devra reprendre à partir de la flore de la région de Bobo. Il permettra de définir les plantes qui répondent le plus aux trois critères de base. Les médecins, phytothérapeutes et botanistes de l'équipe essayeront d'établir un classement des meilleures probabilités de trouver au miel monofloral les mêmes vertus qu'à la plante ; de même il s'agira de les hiérarchiser selon le poids des enjeux pour la Santé Publique.

De plus, un classement précis selon le calendrier des floraisons sera indispensable pour établir la liste de toutes les combinaisons possibles sans chevauchement. La

vulnérabilité aux feux pourrait, aussi, être prise en compte si des différences significatives apparaissent de ce point de vue entre des plantes sélectionnées.

La prise en compte de l'ensemble de ces critères devrait pouvoir aboutir à la détermination de quelques modèles virtuels de parcs de P3MD disposant de floraisons successives. Un rapport d'étape pourra permettre, alors, d'informer sur les résultats théoriques obtenus et de consulter, pour avis, différentes autorités avant que soient établis les choix.

2-2- Le site.

Il semble logique de choisir un espace où, aujourd'hui, les abeilles sont actives, où le miel abonde... Mais, pour obtenir des miels monofloraux, il peut être plus judicieux d'opérer sur un vaste espace à reboiser. Ceci mérite quelques explications.

- L'ouvrière butineuse s'éloigne rarement au-delà de trois kilomètres de sa ruche. Si l'on tient à ce qu'elle ne collecte aucun autre nectar que celui qu'on lui destine, il est possible de conditionner chaque ruche chaque matin mais il est plus simple, de faire en sorte que les autres fleurs soient très peu représentées dans l'aire de butinage. Théoriquement, on devrait installer les ruches au centre d'un cercle de trois kilomètres de rayon où toute floraison serait maîtrisée. Il faudrait contrôler la flore de 28 Km² ! En fait le butinage au-delà d'un km est peu efficace et les quantités de nectar collectées si loin restent modestes et contribuent pour très peu dans la composition du miel. Si l'on se résout à cette tolérance, il faut encore contrôler 300 ha où ne se développe aucune floraison parasite importante. Il faut donc un espace vaste.
- De même, pour une relative pureté des peuplements en essences P3MD, conformes au calendrier de floraisons retenu, il est plus judicieux de replanter en brousse, là où ont déjà plus ou moins disparu les arbres mellifères spontanés ou traditionnels.
Les conditions naturelles locales sont aussi à prendre en compte dans l'étude : sols, ruissellement, nappes phréatiques, vent dominant ... Tous ces facteurs jouent leur rôle au niveau de la sécrétion, de l'évaporation de certains nectars. Ils influent donc, eux-aussi, sur le choix des essences, donc du modèle.
Dans le choix du site interviendra également l'attitude des populations et des autorités officielles et coutumières. De même une accessibilité raisonnable est une condition nécessaire pour que soient facilités les échanges et contacts et que puisse rayonner ce parc après ses premières expériences concluantes.

Plus que la définition théorique d'un site idéal, l'étude, à ce stade, visera déjà des objectifs plus concrets. Elle portera sur les opportunités qui se présenteront alors, du point de vue foncier.

Le site aura besoin, aussi, d'une situation juridique stable pour sa pérennité. Cette étape de l'étude comportera également ce volet dès que sera choisi le lieu d'implantation.

2-3- Le Projet prend racines.

Il s'agit, dans cette troisième phase, du montage du projet concret, de la préparation détaillée du passage au réel. Ce travail s'appuiera sur les choix retenus de la combinaison des P3MD, du site avec ses atouts et ses contraintes, et sur la volonté de voir assez rapidement le projet s'autofinancer pour une part sans-cesse croissante.

Plusieurs activités prévues peuvent, effectivement débiter avant même que les floraisons programmées embaument et illuminent le parc. C'est une façon de les rôder, d'en amorcer le développement mais, aussi, d'en dégager des revenus non négligeables pour bien montrer, dès le départ, la voie de l'autofinancement.

Ainsi, les premiers miels récoltés ne seraient pas nécessairement monofloraux mais, simplement, des produits classiques, de qualité, susceptibles d'une bonne valorisation commerciale. C'est, là, par exemple, une hypothèse que l'étude, à ce stade, pourra examiner... Mais l'essentiel du travail portera sur l'établissement des plans aussi bien par rapport au temps qu'à l'espace.

Le plan de peuplement sera prioritaire de façon à ce que les plantations puissent débiter rapidement. Pendant que les arbres grandissent, il est toujours possible d'œuvrer à d'autres réalisations, à condition, bien-sûr, de ne pas se livrer à des modifications importantes, une fois les plantations effectuées.

Du point de vue de l'organisation spatiale du parc, nous avons le privilège d'une grande liberté, ce qui permet de prendre en compte de multiples préoccupations. Autour du cœur central où sera prévue l'installation des premières ruches, les plantations seront organisées de façon à prendre tout en compte : l'efficacité du butinage, d'abord, mais aussi, la protection contre les prélèvements et l'incendie, la circulation à l'intérieur du parc pour son entretien et le fonctionnement de l'exploitation apicole mais, peut-être également pour des parcours de découverte, pédagogique ou touristique, l'agencement des arbres pouvant tenir compte des conseils d'un paysagiste pour l'esthétique des massifs et du paysage d'ensemble et même, pourquoi pas, aménager un accès vers chaque floraison pour que, tout au long de la saison, il soit possible de s'immerger, un peu comme les abeilles, dans la contemplation olfactive du paradis embaumé de la fleur du moment.

La programmation des plantations mérite, aussi, attention. Faut-il planter, d'abord, les essences à croissance lente pour leur donner des chances de commencer à fleurir dans les mêmes années que les autres qui seraient plantées plus tard ? Ou, au contraire, vaut-il mieux donner la priorité aux plus rapides pour parvenir, beaucoup plus vite, à la production d'au moins un miel monofloral recherché ? De même, le calendrier précis doit tenir compte, en priorité, des contraintes culturelles mais pourrait aussi, éventuellement prendre

en compte les périodes de vacances scolaires aussi bien en Afrique qu'en Europe pour permettre la participation de jeunes volontaires...

Les bâtiments et équipements sont à prévoir dans le détail avec le souci de se contenter, dans un premier temps, du minimum et de réaliser celui-ci, en priorité à partir des matériaux locaux, (en pensant toujours que, pour faire école, l'expérience doit être perçue comme réalisable même avec des financements modestes). Mais il faudra, également, prévoir la place et les réseaux pour les éventuelles extensions ultérieures. Un plan d'ensemble sera nécessaire avec une hiérarchisation des urgences et, donc, un « phasage » indicatif. Plusieurs variantes de ce plan pourraient, aussi, permettre un choix selon les possibilités de financement, le moment venu. Mais si le rayonnement potentiel du projet ne repose pas sur les qualités architecturales des bâtiments, il ne faut pas éliminer l'hypothèse d'un nombre notable de visiteurs lorsque l'ensemble sera fonctionnel, surtout quand l'expérience aura prouvé son bien-fondé. Et, dès les premières années, l'accueil d'équipes de volontaires pour des chantiers de plantation pourrait nécessiter de prévoir un hébergement.

Le plan de financement initial et le plan de gestion du projet devront être établis durant cette phase, de même qu'un **plan d'animation**.

3- Et au-delà ...

Au bout de trois ans de travail, et, sans-doute, avant même la fin de ce délai, la réalisation concrète devrait voir le jour mais les résultats seront utiles à long terme ; c'est le lot de projets intéressants, riches de perspectives de développement durable mais difficiles à financer puisque peu mobilisateurs auprès de tous les investisseurs qui attendent des résultats immédiats. Les retombées écologiques, médicales, économiques, sociales, culturelles qu'on peut en attendre peuvent s'avérer de toute première importance, au moins localement, certainement pour le secteur de Bobo Dioulasso, et sans-doute, bien au-delà... Pour plaisanter, on pourrait ajouter un 7^{ème} PM, Perspectives Mondiales, aux 6PM du titre. Sans verser dans la démesure, nous nous interrogeons, tout de même, sur la possible portée de l'idée de départ et les pistes qu'elle ouvre. Et puisque Dijon vient d'être retenu comme pôle de compétitivité pour le secteur « santé, nutrition », n'y a-t-il pas, là, une opportunité de plus ?